

# FICHE DES IMPERATIFS HORAIRES POUR LA FORMATION MUSICALE

Réservé uniquement aux élèves de Musique sur les sites de Bayonne et Biarritz

NOM - Prénom de (ou des) l'élève(s) : .....  
.....  
.....

## COURS COLLECTIF DE FORMATION MUSICALE

Niveau de Formation Musicale année 2019 - 2020.....

Merci de préciser le site où l'élève suivra les cours (*cocher uniquement Bayonne ou Biarritz*)

### Ne concerne pas les sites de St Jean de Luz et Hendaye

BAYONNE \*

BIARRITZ \*

Si vous connaissez déjà un ou des créneaux (jours/heures) pendant lequel les activités au Conservatoire **ne seraient pas possibles**, veuillez-le(s) préciser ci-après afin que nous puissions attribuer au mieux le cours de formation musicale à votre enfant.

.....  
.....  
.....  
.....

#### Rentrée scolaire 2020 - 2021 :

Etablissement scolaire fréquenté.....

Niveau scolaire.....

Pour l'école élémentaire indiquez l'heure de sortie :.....h.....

L'élève aura école le : **Mercredi** :  Matin  Après midi

**Samedi** :  Matin  Après midi

NB : Nous ne pouvons garantir le respect absolu de vos demandes compte tenu du grand nombre d'impératifs.

✂ -----

#### **Possibilité de changement d'horaires :**

Vos souhaits étant formulés en juin au moment des inscriptions, nous vous donnons la possibilité de faire une demande de changement de classe. Pour ce faire nous mettons à votre disposition durant le mois de septembre des bulletins et une urne à l'accueil (les bulletins sont relevés tous les matins par le Bureau de la Scolarité).

Nous répondrons positivement à votre demande dans la mesure où les contraintes d'effectifs nous le permettrons.

Les demandes seront étudiées durant le mois de septembre, après cette date les cours étant trop avancés nous n'accepterons **plus aucun changement**.